



THERMIQUE D'ETE BOIS

La construction à ossature bois permet de répondre aux exigences énergétiques, acoustiques, mécaniques, fiabilité, durabilité, feu et environnementales. Cependant, ce système constructif est pénalisé en matière de confort thermique d'été, du fait de son inertie jugée légère voire très légère par la réglementation.

Le projet Thermique d'été Bois tente donc de répondre aux besoins réels des professionnels de la filière bois et vérifie que les outils de calculs réglementaires sont bien appropriés aux bâtiments à ossature bois et si ce n'est pas le cas proposer une méthode plus appropriée pour le calcul d'inertie dans les règlements thermiques, avec la mise en avant des paramètres spécifiques au système d'ossature bois : comportement dynamique des parois ossature bois, existence de lame d'air, capacité de stockage et restitution d'humidité, composition en série de multiple matériaux ...

WOOD THERMAL SUMMER

Wood frame construction meets energy, acoustic, mechanical, reliability, durability, fire and environmental requirements. However, this type of system is penalized in terms of thermal comfort during the summer, because of its inertia considered light or very light by the French Thermal Regulation (RT2012).

The Wood Thermal Summer project therefore tries to meet the real needs of professionals in the wood industry and verifies that the regulatory calculation tools are well suited to wood frame buildings and if this is not the case, to propose a more appropriate method for the calculation of inertia through the thermal regulation, with the highlighting of the parameters specific to the wood frame system: dynamic behaviour of wood frame walls, ventilated air space behind cladding, moisture storage capacity and recovery, composition of multiple materials

Réalisation :

©FCBA

Avec le soutien de :

REALISATION



L'Institut Technologique FCBA (Forêt Cellulose Bois-Construction Ameublement), a pour mission de promouvoir le progrès technique, participer à l'amélioration de la performance et à la garantie de la qualité dans l'industrie. Son champ d'action couvre l'ensemble des industries de la sylviculture, de la pâte à papier, de l'exploitation forestière, de la scierie, de l'emballage, de la charpente, de la menuiserie, de la préservation du bois, des panneaux dérivés du bois et de l'ameublement. FCBA propose également ses services et compétences auprès de divers fournisseurs de ces secteurs d'activité. Pour en savoir plus : www.fcba.fr

En partenariat avec :



FINANCEMENT



Le CODIFAB, Comité Professionnel de Développement des Industries Françaises de l'Ameublement et du Bois, a été créé à la demande des professions de l'ameublement et de la seconde transformation du bois : CAPEB, UFME, UICB, UIPC, UIPP, UMB-FFB, UNAMA, UNIFA.



Le CODIFAB a pour mission de conduire et financer, par le produit de la Taxe Affectée, des actions collectives dans le cadre des missions mentionnées à l'article 2 de la loi du 22 Juin 1978. Les projets proposés sont arbitrés par les représentants des professionnels qui valident également leur réalisation.

Pour en savoir plus : www.codifab.fr



L'Interprofession nationale filière Forêt- Bois a été créée en 2004 sous l'égide du Ministère de l'Agriculture en charge des Forêts, et cofinance des actions collectives de promotion, de progrès technique, d'éducation à l'Environnement, de mise à disposition de données statistiques, de Recherche et Développement, en encourageant l'innovation et l'export de produits transformés.

Aujourd'hui France Bois Forêt regroupe l'ONF, la FNCOFOR, FPF et l'UCFF ainsi que les organisations professionnelles suivantes : UNEP, SNPF, FNEDT, FBT, FNB, LCB, SYPAL, SEILA, SIEL. L'association France Bois Régions est membre associée, aux côtés du CNPF, EFF, le CIBE, l'ASFFOR et FCBA.



La Direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages dépend du Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et du Ministère du logement et de l'égalité des territoires. La sous-direction de la qualité et du développement durable dans la construction est chargée, des questions techniques, économiques et environnementales dans la construction et l'habitat, notamment dans le domaine de la réglementation technique, de la protection de l'environnement et de la prévention des risques.